

peuple en est capable? Est-ce que les masses des villes et des campagnes en sont capables? Pourquoi le Gouvernement veut-il les faire souffrir, parce que deux individus se sont enrichis à millions aux dépens du peuple, et maintenant, on voudrait leur faire conserver cette fortune pour des raisons que je ne suis pas prêt à énumérer, mais qu'il est bien permis de douter.

Monsieur le président, j'entendais dire, l'autre jour, ou plutôt, j'ai lu dans le *hazard*, que le premier ministre avait décidé qu'à cette session-ci, il était trop tard pour voir à l'augmentation des pensions des soldats. Depuis que le rapport a été préparé, l'augmentation du coût de la vie a augmenté de telle sorte qu'il est très difficile aux familles des soldats de faire face à leurs obligations. Cela n'est pas important que les familles de nos soldats au front en soient réduites à la mendicité, qu'elles soient obligées de frapper à la porte d'institutions de charité publique, cela n'a pas d'importance pour cette année, mais ce qui est important, c'est de donner à Mackenzie et Mann \$60,000,000 ou plus.

Peu importe à ceux qui ont fait augmenter la dette nationale, peu leur importe les souffrances, les privations que se sont imposées les ouvriers des villes et des campagnes, peu importe la somme de taxes considérables qu'ils ont eu à supporter depuis quelques années, ce qui est important dans le moment, c'est de faire plaisir à Mackenzie et Mann.

Quant à la nationalisation des chemins de fer, dans les conditions actuelles—comme je l'ai dit tout à l'heure, je ne veux pas qu'il soit compris que je suis contre la nationalisation,—mais une nationalisation qui ne rapporte pas de bénéfices ou ne rencontre pas ses obligations, je dis qu'il est criminel de la faire, dans de telles circonstances.

Si, par exemple, un système de chemins de fer peut, par l'entremise d'une institution quelconque, rapporter des bénéfices ou payer ses dépenses, je dis qu'il est du devoir du Gouvernement de s'en emparer et d'en faire bénéficier le public.

En France, en Belgique lorsqu'on nationalisait les chemins de fer, en Suisse et en Angleterre également, je pourrais aussi mentionner l'Allemagne, mais je ne dois pas le faire parce qu'il y a trop de personnes chatouilleuses dans cette Chambre. On n'a pas procédé de la manière que notre Gouvernement procède.

Je suis prêt à dire que la grande majorité du peuple du pays est contre le système que le Gouvernement veut appliquer à l'égard

[M. Verville.]

du Nord-Canadien. Je dois dire, en passant, que je sais que le premier ministre a reçu dernièrement une résolution sévère de la part du Conseil des métiers et du travail, de la ville de Toronto, et je sais que la ville de Montréal que je représente a aussi protesté dans le même sens.

On a mentionné ici, aujourd'hui, les noms des hommes d'affaires qui ont signé cette déclaration publiée récemment dans les journaux. On a cité parmi ces noms celui de mon ami M. Ainey, l'un des contrôleurs de la ville de Montréal, et l'on a peut-être pensé que son nom était mentionné, parce qu'il était homme d'affaires ou à la tête d'une grande industrie ou d'une puissante institution financière. Non, cela n'est pas. Il a été sollicité parce qu'il représente une grande ville; on a voulu voir son nom figurer avec ceux d'hommes éminents de ce pays, afin qu'on puisse se rendre compte qu'il n'y avait pas seulement qu'une classe qui était contre cette législation, mais tous les éléments de la population.

Maintenant, monsieur le président, je doute fort que le ministre des Finances soit capable de flotter aux Etats-Unis, l'emprunt qu'il sera obligé de faire après la passation de cette mesure.

On disait autrefois, ne faites rien avec les Etats-Unis. On nous l'a crié assez fort en 1911. On n'a pas besoin de trop craindre, monsieur le président, parce que je crois qu'après la guerre, le montant considérable que nous devons à nos voisins américains, nous fera probablement ouvrir les yeux et il ne faudra pas être aussi chatouilleux lorsqu'on verra le drapeau étoilé à différents endroits sur la frontière.

Il ne faut pas craindre de dire des choses qui sont réellement un danger menaçant pour nos impérialistes acharnés du pays; ils le savent, mais ne le disent pas. Si quelqu'un a le malheur d'en parler, on l'accuse de ne pas être loyaux sujets de Sa Majesté.

Monsieur le président, je n'ai pas encore épuisé le temps qui m'est accordé, je crois, mais je ne le dépasserai pas, bien que je me rappelle qu'en 1913, lorsque le Gouvernement—dont vous êtes le digne président du comité,—appliqua la loi que nous avons aujourd'hui à subir; que le très honorable premier ministre m'accorda alors un surcroît de vingt minutes lorsque j'adressais la parole à la Chambre. Je n'ai pas l'intention d'aller au delà de la limite parce que le sujet a été discuté à fond, mais je veux protester au nom de la ville de Montréal, qui n'est pas la moindre dans le Domi-